



Créée en 2002 par la Fédération Nationale de Médecine Traditionnelle Chinoise (FNMTC) et l'Union Française des Professionnels de Médecine Traditionnelle Chinoise (UFPMTC), la Confédération a été rejointe un peu plus tard par le Syndicat Indépendant des Acupuncteurs Traditionnels et des Thérapeutes en Énergétique Chinoise (SIATTEC). Depuis sa création, la Confédération n'a cessé de progresser en s'engageant dans de nombreux chantiers concernant la profession, tels que la formation, la réglementation juridique, le domaine social et politique. Son objectif ultime est d'obtenir une reconnaissance officielle de notre profession par les autorités réglementaires.

Les objectifs de la CFMTC sont multiples :

- Promouvoir le rassemblement des organisations professionnelles;
- Définir précisément ce que sont la Médecine Traditionnelle Chinoise et le praticien en MTC;
- Établir les pratiques et les méthodes thérapeutiques en MTC, ainsi que l'adoption d'un code de déontologie régissant la conduite et le travail du praticien, contrôlé par un Conseil de Déontologie;
- Mener une réflexion sur la place de la MTC dans le domaine de la santé d'aujourd'hui en France et en Europe;
- Informer toutes les parties concernées telles que les organisations professionnelles de la santé, les pouvoirs publics et les professionnels de l'information;
- Contribuer activement à faire progresser la reconnaissance et la réglementation de la Médecine Traditionnelle Chinoise en France;
- Définir clairement le cadre de l'enseignement de la MTC en France;
- Établir et adopter des programmes communs à tous les organismes de formation agréés et développer les directives des organisations professionnelles.